



PROJET DE CRÉATION D'UNE INSTALLATION DE TRI, TRANSIT ET REGROUPEMENT DE DÉCHETS SUR LA COMMUNE D'ESTISSAC (10)

PJ n°6 - Annexes de l'Étude d'Impact Environnementale



PLANETE VERTE
INGENIERIE ENVIRONNEMENTALE

Agence Grand Est :
14 rue Narcisse Hautelin
10150 PONT-SAINTE-MARIE
Tél : 03 25 40 55 74
Courriel : contact.pvt@planete-verte.tech
Web : planete-verte.odoo.com

INTERVENANTS

Ont collaboré à cette étude, et plus particulièrement à l'intégration du projet dans son environnement :

DOMAINE D'INTERVENTION	COORDONNÉES	PRINCIPAUX INTERVENANTS
<p>MAÎTRISE D'OUVRAGE</p>	 <p>ZAC de la Haie des Fourches 10 190 Estissac</p> <p>☎ : 03 25 40 41 63 ✉ : contact@massonfils.fr</p>	<p>Thomas MASSON <i>Gérant</i></p>
<p>ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE</p>	 <p>2 Mail de l'Europe Bât. L'ePURE - Parc du Grand Troyes 10 300 Sainte-Savine</p> <p>☎ : 03 25 75 05 00 ✉ : boucherat.corentin@lcr.fr</p>	<p>Corentin BOUCHERAT <i>Développeur et Coresponsable d'agence</i></p>
<p>ÉTUDE D'IMPACT ÉTUDE DE DANGERS AUTORISATION ICPE</p>	 <p>14 rue Narcisse Hautelin 10 150 PONT-SAINTE-MARIE</p> <p>☎ : 03 25 40 55 74 ✉ : contact.pvt@planete-verte.tech</p>	<p>Clément DUQUESNOY <i>Responsable d'agence</i></p> <p>Florine LABAUNE <i>Chargée d'études</i></p> <p>Arthur BARIBEAU <i>Écologue</i></p>

**Annexe 1 : Coefficient de Montana pour la station de Troyes-Barberey
(pas de temps : 6 min - 1 h : 1 h - 6 h ; 6 h - 24 h)**

COEFFICIENTS DE MONTANA

Formule des hauteurs

Statistiques sur la période 1982 – 2016

TROYES-BARBEREY (10)

Indicatif : 10030001, alt : 112 m., lat : 48°19'28"N, lon : 4°01'11"E

La formule de Montana permet, de manière théorique, de relier une quantité de pluie $h(t)$ recueillie au cours d'un épisode pluvieux avec sa durée t :

$$h(t) = a \times t^{(1-b)}$$

Les quantités de pluie $h(t)$ s'expriment en millimètres et les durées t en minutes.
Les coefficients de Montana (a,b) sont calculés par un ajustement statistique entre les durées et les quantités de pluie ayant une durée de retour donnée.

Cet ajustement est réalisé à partir des pas de temps (durées) disponibles entre 1 heure et 6 heures.
Pour ces pas de temps, la taille de l'échantillon est au minimum de 35 années.

Coefficients de Montana pour des pluies de durée de 1 heure à 6 heures

Durée de retour	a	b
5 ans	8.595	0.781
10 ans	10.754	0.795
20 ans	13.346	0.812
30 ans	14.816	0.819
50 ans	17.141	0.832
100 ans	20.422	0.846

COEFFICIENTS DE MONTANA

Formule des hauteurs

Statistiques sur la période 1982 – 2016

TROYES-BARBEREY (10)

Indicatif : 10030001, alt : 112 m., lat : 48°19'28"N, lon : 4°01'11"E

La formule de Montana permet, de manière théorique, de relier une quantité de pluie $h(t)$ recueillie au cours d'un épisode pluvieux avec sa durée t :

$$h(t) = a \times t^{(1-b)}$$

Les quantités de pluie $h(t)$ s'expriment en millimètres et les durées t en minutes.
Les coefficients de Montana (a,b) sont calculés par un ajustement statistique entre les durées et les quantités de pluie ayant une durée de retour donnée.

Cet ajustement est réalisé à partir des pas de temps (durées) disponibles entre 6 heures et 24 heures.
Pour ces pas de temps, la taille de l'échantillon est au minimum de 35 années.

Coefficients de Montana pour des pluies de durée de 6 heures à 24 heures

Durée de retour	a	b
5 ans	7.838	0.764
10 ans	10.412	0.789
20 ans	13.515	0.813
30 ans	15.874	0.83
50 ans	18.785	0.847
100 ans	23.65	0.87

COEFFICIENTS DE MONTANA

Formule des hauteurs

Statistiques sur la période 1982 – 2016

TROYES–BARBEREY (10)

Indicatif : 10030001, alt : 112 m., lat : 48°19'28"N, lon : 4°01'11"E

La formule de Montana permet, de manière théorique, de relier une quantité de pluie $h(t)$ recueillie au cours d'un épisode pluvieux avec sa durée t :

$$h(t) = a \times t^{(1-b)}$$

Les quantités de pluie $h(t)$ s'expriment en millimètres et les durées t en minutes.
Les coefficients de Montana (a, b) sont calculés par un ajustement statistique entre les durées et les quantités de pluie ayant une durée de retour donnée.

Cet ajustement est réalisé à partir des pas de temps (durées) disponibles entre 6 minutes et 1 heure.
Pour ces pas de temps, la taille de l'échantillon est au minimum de 35 années.

Coefficients de Montana pour des pluies de durée de 6 minutes à 1 heure

Durée de retour	a	b
5 ans	3.527	0.546
10 ans	4.133	0.544
20 ans	4.638	0.535
30 ans	4.937	0.532
50 ans	5.216	0.521
100 ans	5.609	0.51

Annexe 2 : Note de calcul hydraulique

Détermination de la surface active et du coefficient de ruissellement moyen du site (APRES PROJET)

ENTITES DU PROJET	Surface (ha)	Surface (m ²)	Coefficient de ruissellement	Surface active unitaire (ha)	Surface active unitaire (m ²)
Espace vert traité	0,7020	7020	0,15	0,1053	1053,00
Espace vert non traité	0,7325	7325	0,15	0,1099	1098,75
Pavés	0,0058	58	0,50	0,0029	29,00
Béton	0,7126	7126	1,00	0,7126	7126,00
Bassin rétention béton	0,0194	194	1,00	0,0194	194,00
Concassé	0,8068	8068	0,50	0,4034	4034,00
Bassin infiltration	0,0418	418	0,15	0,0063	62,70
Voirie	0,5444	5444	0,90	0,4900	4899,60
Bâtiment A	0,1536	1536	1,00	0,1536	1536,00
Bâtiment B	0,0107	107	1,00	0,0107	107,00
TOTAL	3,73	37296,00		2,01	20140,05
Coefficient de ruissellement moyen			0,54		

Détermination du volume utile de stockage (méthode des pluies)

Troyes Barberey

T = 30 ans	6 min - 1h	1h-6h	6h-24h
a	4,937	14,816	15,874
b	0,532	0,819	0,83

Projet	
S (ha)	3,73
C	0,54
Qf unitaire (L/s/ha)	0
Qf (L/s)	0,00
Qinf (mm/h)	280
Surf. Bassin (m ²)	418
Qinf (L/s)	32,51
Qf total (L/s)	32,51
Qfs (L/s/ha imp)	16,14
Qfs (mm/h/ha imp)	5,81

Résultat	
Hauteur max (mm)	27,7
Volume 30 ans (m³)	559
Temps de vidange (h)	5

Annexe 3 : Rapport d'expertise écologique

PROJET D'INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE TRANSIT ET TRI DES DÉCHETS, SUR LA ZONE D'ACTIVITÉ D'ESTISSAC (10)

Diagnostic écologique simplifié



PLANETE VERTE
INGENIERIE ENVIRONNEMENTALE

Agence Grand Est :

14 rue Narcisse Hautelin
10150 PONT-SAINT-MARIE
Tél : 03 25 40 55 74

Courriel : contact.pvt@planete-verte.tech
Web : www.allianceverte.com

TABLE DES MATIÈRES

I - CONTEXTE.....	1
II - METHODOLOGIE.....	2
III - RESULTATS DES INVENTAIRES.....	4
A - AVIFAUNE.....	4
B - HERPÉTOFAUNE.....	8
C - ENTOMOFAUNE.....	10
D - FLORE.....	11
IV - CONCLUSION.....	14

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Localisation de la zone d'activité et des habitats.....	1
Figure 2 : Localisation des points d'écoute et d'observation de l'avifaune.....	3
Figure 3 : Localisation de la zone de nidification.....	7
Figure 4 : Localisation des plaques à reptile.....	9
Figure 5 : Localisation des stations des plantes patrimoniales du site.....	13

I - CONTEXTE

Dans le cadre du projet de la création d'une unité industrielle de gestion des déchets sur la zone d'activités d'Estissac (10), l'entreprise SARL MASSON & FILS souhaite réaliser un diagnostic écologique simplifié nécessaire à la demande d'examen au cas par cas.

Le projet est situé à 27 km à l'ouest de la vallée de la Vanne.

FIGURE 1 : LOCALISATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ ET DES HABITATS



II - METHODOLOGIE

L'inventaire s'est déroulé en deux parties :

- 3 points d'écoute et d'observation de 20 minutes ont été répartis autour de la zone du projet, pour observer tous les oiseaux qui fréquentent le secteur (sans limite de distance). Tout oiseau observé ou entendu lors de ces 20 min est noté sur une fiche prévue à cet effet. Ce protocole permet de donner une idée sur la fréquentation du site par les oiseaux. Dans le cas présent, il nous permet aussi de vérifier si des espèces d'oiseaux nichent sur ou à proximité du site.
- Une prospection à pied a été réalisée sur les contours du site, en complément des points d'écoute et d'observation, afin de vérifier la présence ou non d'oiseaux nicheurs dans les haies autour de la zone et les bords de champs. Cette prospection a aussi permis d'observer la flore, l'herpétofaune et l'entomofaune présente sur et autour du site afin de déterminer les enjeux éventuels.

La figure page suivante situe les différents points d'écoute et d'observation sur le site.

III - RESULTATS DES INVENTAIRES

FIGURE 2 : LOCALISATION DES POINTS D'ÉCOUTE ET D'OBSERVATION DE L'AVIFAUNE



Le site a donc fait l'objet de plusieurs prospections, réalisée sur six mois, entre mars et aout 2024. Les résultats pour les différents taxons observés (avifaune, herpétofaune, entomofaune et flore) sont détaillés dans les chapitres suivants.

A - AVIFAUNE

La tableau suivant récapitule les dates de prospections ainsi que les conditions météorologiques.

Date	Direction du vent	Vitesse du vent	Nébulosité	Précipitations	Température
27/03/2024	Sud-Ouest	25 km/h	4/8	-	10 °C
16/04/2024	Ouest	20 km/h	7/8	-	9°C
03/06/2024	Nord-Ouest	10 km/h	4/8	-	18 °C
17/06/2024	Sud-Ouest	10 km/h	8/8	-	21 °C
12/08/2024	Sud-Ouest	10 km/h	0/8	-	30 °C

La plupart des espèces observées sont des espèces communes et assez communes des openfields et des jardins, ce qui correspond aux habitats présents sur le site et ses abords. Quelques espèces plus rares ont pu être observé sur certains passages. Le tableau en page suivante présente l'ensemble des espèces recensées lors des points d'écoute et d'observation.



Parmi les 29 espèces observées, 22 présentent des statuts de menace, de rareté ou de protection particulier¹.

Le tableau suivant, présente ces différents statuts pour les espèces concernées.

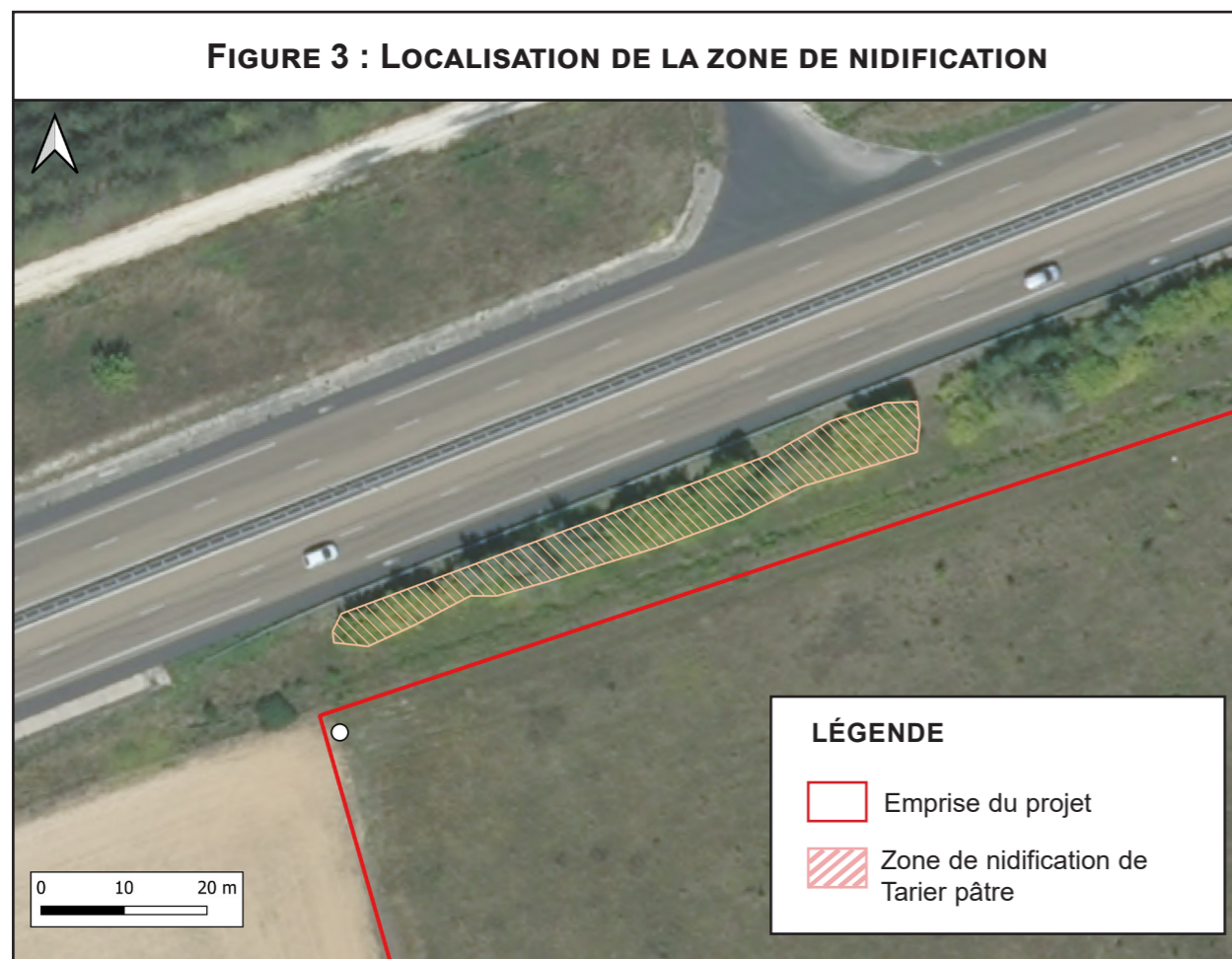
Nom vernaculaire	Nom scientifique
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>
Bergeronette grise	<i>Motacilla alba</i>
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>
Merle noir	<i>Turdus merula</i>
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>

Statut des espèces à enjeu sur le site						
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Oiseaux nicheurs			Protection nationale	Autre statut
		Indice de rareté en C.A	Liste rouge des oiseaux nicheurs de C.A	Liste rouge des oiseaux nicheurs en France métropolitaine		
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	U	AS	NT	Non	Bell
Bergeronette grise	<i>Motacilla alba</i>	U	/	LC	Oui	Bell
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	U	R	VU	Oui	Bell
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	TC	/	LC	Oui	Bell, Boll
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	U	R	LC	Oui	Bell
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	U	/	VU	Oui	Bell
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	TC	AS	NT	Oui	Bell, Boll
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	U	/	LC	Oui	Bell
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	U	/	NT	Oui	Bell
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	C	AP	LC	Non	Bell
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	C	/	LC	Oui	Bell
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	U	AS	NT	Oui	Bell
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	C	/	LC	Oui	Bell
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	U	/	VU	Oui	Bell
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	U	/	LC	Oui	Bell
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	U	/	LC	Oui	Bell
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	U	/	LC	Oui	/
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	TC	/	LC	Oui	Bell
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	U	/	LC	Oui	Bell
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	U	/	LC	Oui	Bell
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	TC	/	LC	Oui	Bell
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	U	/	LC	Oui	Bell
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	TC	/	LC	Oui	Bell
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	/	/	VU	Oui	Bell
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	TC	AS	NT	Oui	Bell

¹ **OI** : Directive Oiseau, annexe I ; **Bell** : Convention de Berne, annexe II ; **Belll** : Convention de Berne, annexe III ; **Boll** : Convention de Bonn, annexe II
Fréquence régionale Champagne-Ardenne : TC : Très commun ; C : Commun ; PC : Peu commun ; U : Ubiquiste
Liste rouge des oiseaux de Champagne-Ardenne : AS : À surveiller, V : Vulnérable
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France : LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : Vulnérable

Le Faucon crécerelle a été observé pendant toute la période d'inventaire, chassant sur l'ensemble du site.

De plus, une zone de nidification en dehors de la zone d'emprise du projet.



Ainsi l'enjeu avifaunistique ici se trouve au niveau de la haie qui borde le site au nord-ouest et présente la nidification de Tarier pâtre (voir Figure 3).

Les alignements d'arbres localisés à proximité de l'emprise du projet peuvent possiblement accueillir la nidification d'espèces à tendance forestières et urbaine. Toutefois, étant en bordure directe du site, le dérangement généré par les travaux devrait dissuader les oiseaux de s'installer au niveau de ces arbres.

La plupart des espèces identifiées sur le site sont des espèces typiques des openfields et jardins. Par conséquent, elles pourraient nicher sur l'ensemble du site (pelouses).

B - HERPÉTOFAUNE

Pour rappel, la zone d'étude est constituée d'une pelouse entretenue régulièrement, de quelques espaces boisés avec une exposition intéressante pour les reptiles, ainsi qu'une zone bétonnée idéale pour les reptiles qui peuvent venir s'y installer pour effectuer leur thermorégulation.

Date	Direction du vent	Vitesse du vent	Nébulosité	Précipitations	Température
01/07/2024	Nord-Est	10 km/h	6/8	-	21 °C

Deux plaques destinées au suivi des reptiles ont été disposées sur le site à côté du boisement à l'est de la zone du projet (Figure 4).

Ainsi sur l'ensemble de la période d'inventaire, nous avons enregistré 12 contacts qui concerne seulement le Lézard des murailles, principalement proche de la zone boisée à l'est et sur les parties bétonnées.

Nom scientifique	Nom commun	Statut de conservation		Statut de protection		
		Région	France	National	International	
					Directive "Habitat"	Convention de Berne
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	LC	LC	Oui	Annexe IV	Annexe II

Le niveau d'enjeu de la zone d'emprise du projet vis-à-vis des reptiles peut être qualifié de très faible. Le cortège inventorié localement est peu diversifié. Bien que le milieu soit globalement favorable aux populations locales de certaines espèces de serpents et de lézards, la zone d'emprise du projet en elle-même présente finalement un intérêt relativement limité pour les reptiles.

Peu d'impacts sont attendus sur les populations de reptiles, néanmoins, un planning des travaux adapté à leur période d'activité (qui s'étale d'avril à août) est recommandé et un passage préalable au chantier pour vérifier l'absence ou la présence de reptile est vivement conseillé. Dans le cas où des reptiles seraient présents, une demande de dérogation à l'interdiction de destruction des espèces protégées sera nécessaire.

FIGURE 4 : LOCALISATION DES PLAQUES À REPTILE



C - ENTOMOFAUNE

La tableau suivant récapitule les dates de prospections ainsi que les conditions météorologiques :

Date	Direction du vent	Vitesse du vent	Nébulosité	Précipitations	Température
24/07/2024	Nord-Est	5 km/h	8/8	-	20 °C

Une sortie spécifique dédiée à l'entomofaune a été réalisée le 24 juillet 2024, période à laquelle l'activité entomologique est forte. Tous les insectes observés au cours des autres inventaires (avifaune, flore et reptiles) ont aussi été notés.

Nom commun	Nom scientifique	Liste rouge Grand-Est	Liste rouge France	ZNIEFF
Lépidoptères				
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	-	LC	Oui
Argus bleu	<i>Polyommatus icarus</i>	-	LC	-
Goutte de sang	<i>Tyria jacobaeae</i>	-	-	-
Petit paon de nuit	<i>Saturnia pavoni</i>	-	-	-
Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>	-	LC	-
Odonates				
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	LC	LC	Oui
Orthoptères				
Criquet des patures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	LC	LC	-
Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus</i>	LC	LC	-

Symbolique UICN	
Sigle	Signification
NA	Non applicable
DD	Données insuffisantes
LC	Préoccupation mineure
NT	Quasi menacé
VU	Vulnérable
EN	En danger
CR	En danger critique
RE	Disparu au niveau régional

Le niveau d'enjeu de la zone d'emprise du projet vis-à-vis de l'entomofaune peut être qualifié de très faible. Le cortège inventorié localement est peu diversifié. La zone d'emprise du projet présente finalement un intérêt relativement limité pour l'entomofaune.

D - FLORE

La flore du site est peu diversifiée puisque seulement 36 espèces ont été identifiées.

La plupart des espèces sont assez communes à extrêmement communes en Champagne-Ardenne et aucun taxon n'est protégé ou inscrit à la directive «Habitats-Faune-Flore». On trouvera dans le tableau suivant la liste des espèces inventoriées avec leur statut de rareté en CA et leurs éventuel statut de protection.

Nom scientifique	Nom français	Statut d'indigénat CA (1)	Rareté CA (2)	Liste rouge CA (3)	Liste rouge France (3)	Statut de protection en CA	Protection nationale	Déterminant de ZNIEFF	Espèce envahissante
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine eupatoire	Ind.	CCC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal	Ind.	AR	LC	LC	-	Oui	Oui	-
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	Ind.	CCC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Blackstonia perfoliata</i>	Blackstonie perfoliée	Ind.	R	LC	LC	-	Oui	Oui	-
<i>Bromus erectus</i>	Brome érigé	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Centaurea cyanus</i>	Bleuet	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Centaurea jacea</i>	Centaurée jacée	Ind.	C	LC	LC	-	-	-	-
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	Ind.	CCC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	Ind.	CCC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Cornus amomum</i>	Cornouiller odorant	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	Ind.	CCC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine	Ind.	CCC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Festuca arundinacea</i>	Fétuque élevée	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Galium album</i>	Gaillet blanc	Ind.	CCC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis commun	Ind.	CCC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Inula conyzae</i>	Inule conyze	Ind.	C	LC	LC	-	-	-	-
<i>Jacobaea erucifolia</i>	Séneçon à feuille de roquette	Ind.	CC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Jacobaea vulgaris</i>	Séneçon jacobé	Ind.	CCC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Knautia arvensis</i>	Scabieuse des champs	Ind.	CCC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite commune	Ind.	-	-	LC	-	-	-	-
<i>Lotus tenuis</i>	Lotier glabre	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Malus domestica</i>	Pommier commun	Cult.	RR	NA	-	-	-	-	-
<i>Melilotus albus</i>	Melilot blanc	Ind.	AC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Molinia</i>	Molinie	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Origanum vulgare</i>	Origan	Ind.	CC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	Ind.	CCC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Pastinaca sativa</i>	Panais sauvage	Ind.	CC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Picris hieracioides</i>	Picride fausse épervière	Ind.	CC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lacéolé	Ind.	CCC	LC	LC	-	-	-	-
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune	Ind.	CCC	LC	LC	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Statut d'indigénat CA (1)	Rareté CA (2)	Liste rouge CA (3)	Liste rouge France (3)	Statut de protection en CA	Protection nationale	Déterminant de ZNIEFF	Espèce envahissante
<i>Prunus domestica</i>	Mirabelle	Cult.	R	NA	NAa	-	-	-	-
<i>Rubus plicatus</i>	Ronce commune	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Securigera varia</i>	Coronille bigarrée	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit	S. O.	-	-	LC	-	-	-	-
<i>Tragopogon</i>	Salsifi	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	Ind.	CCC	LC	LC	-	-	-	-

Symbolique UICN	
Sigle	Signification
NA	Non applicable
DD	Données insuffisantes
LC	Préoccupation mineure
NT	Quasi menacé
VU	Vulnérable
EN	En danger
CR	En danger critique
RE	Disparu au niveau régional

Classe de rareté	Indice de rareté
Extrêmement rare	RRR
Très rare	RR
Rare	R
Assez rare	AR
Assez commun	AC
Commun	C
Très commun	CC
Extrêmement commun	CCC

Parmi les espèces observées, seules 2 espèces présentent un statut particulier :

- l'**Orchis pyramidal** (*Anacamptis pyramidalis*) classée «Assez rare» en Champagne-Ardenne, bénéficiant d'une protection nationale ;
- la **Blackstonie perfoliée** (*Blackstonia perfoliata*) classée «Rare» en Champagne-Ardenne, bénéficiant d'une protection nationale.

Afin d'éviter d'endommager les stations de ces 2 espèces lors de la période où elles sont présentes, il est recommandé de ne pas effectuer de travaux et de ne pas stocker de matériel à proximité directe de celles-ci.

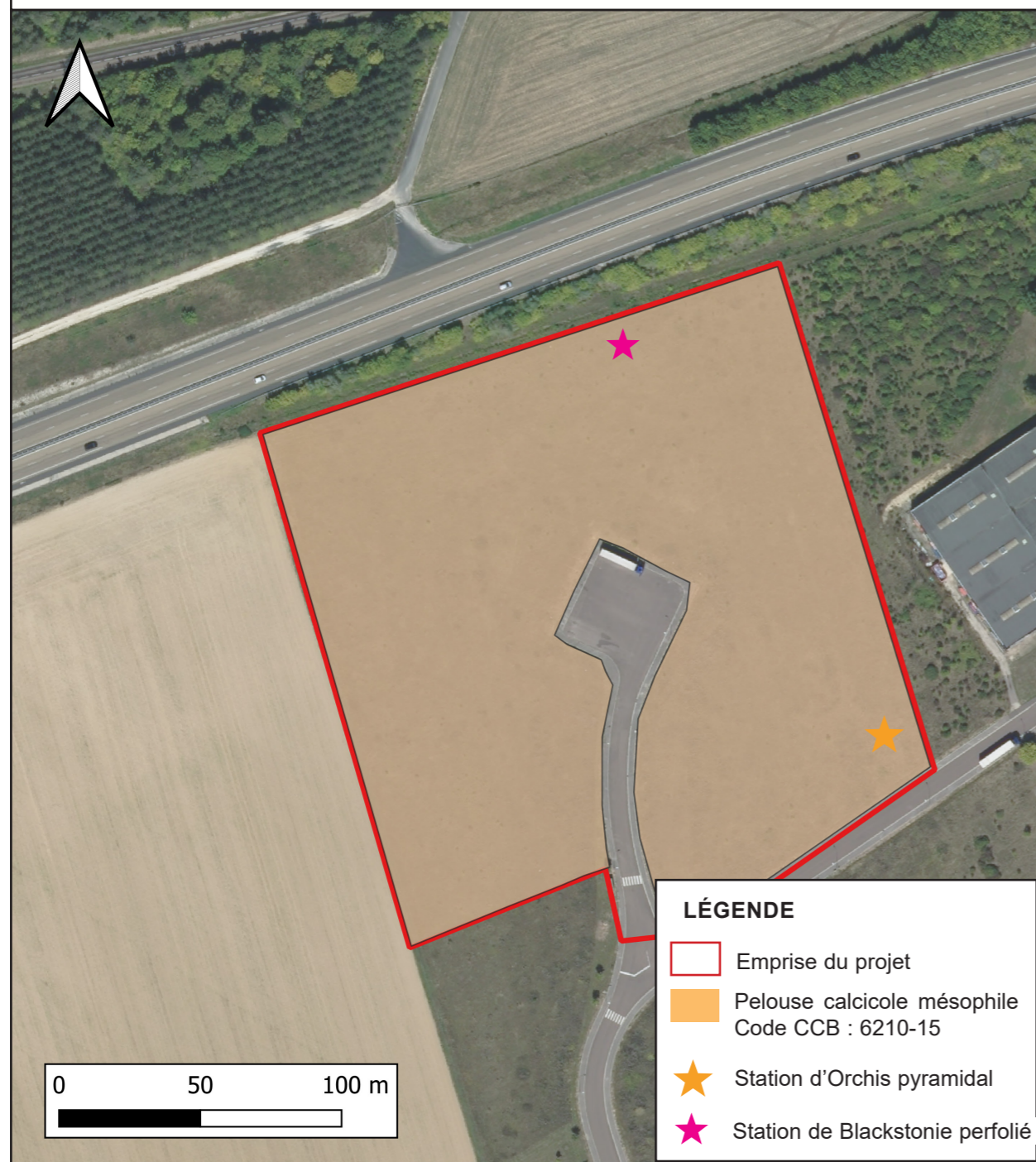
Dans le cas où la destruction des stations est inévitable, il est conseillé de replanter des graines de ces espèces autour du site. Ici les milieux favorables semblables aux milieux actuelles sont : des friches, des prairies non paturées, des bandes enherbées ensoleillées.

Les stations d'**Orchis pyramidal** (environ 8 pieds), ainsi que de **Blackstonie perfoliée** (environ 2 pieds), se trouvent sur la zone du projet, respectivement au sud-est et au nord du site.

La localisation des stations est renseignée sur la carte suivante.

Aucune espèce de plante protégée, ni invasive n'a été observé.

FIGURE 5 : LOCALISATION DES STATIONS DES PLANTES PATRIMONIALES DU SITE



IV - CONCLUSION

La plupart des espèces de plantes inventoriées sont communes et ne présentent aucun statut particulier, à l'exception de l'**Orchis pyramidal** classée «Assez rare» ; ainsi que la **Blackstonie perfoliée** classée «Rare» en Champagne-Ardenne. Toutes deux bénéficiant d'une protection nationale

Afin de limiter l'impact sur les stations de ces 2 espèces, il est fortement recommandé que les travaux ne débordent pas de la zone prévue à cet effet, qu'aucun matériel ne soit stocké à proximité des stations. Il serait également judicieux de baliser les stations pour les localiser facilement et éviter tout risque de dégradation.

Si certaines stations ne peuvent être évitées, la plantation des graines dans un habitat favorable aux alentours directs du site est nécessaire.

La pelouse est une zone intéressante pour l'entomofaune. Malheureusement, l'entretien mécanique régulier empêche le développement d'une entomofaune variée et pérenne.

L'enjeu pour l'avifaune est relativement faible. L'ensemble du site présente une avifaune assez diversifiée avec 29 espèces. Enfin, notons tout de même, la nidification du Tarier pâtre observé dans la bande boisée en limite de projet.

On note également la présence d'enjeu pour les reptiles, avec la présence de plusieurs individus de Lézard des murailles sur la partie est du site.

Ainsi la haie au nord-ouest et le boisement à l'est de la zone du projet, situés à proximité des limites du projet, présentent une sensibilité écologique assez forte.

Aussi, et afin d'éviter un dérangement pour ces espèces durant la phase de travaux, un planning adapté aux enjeux est conseillé. Le détail de ce planning se trouve ci-dessous :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Avifaune												
Entomofaune												
Reptiles												

Légende	
	Période du début des travaux à éviter

Pour conclure, la zone de projet présente peu d'enjeu pour la biodiversité: faune et flore banale, quelques espèces d'oiseaux protégées, peu d'espèces menacées).

L'impact du projet sur la faune et la flore locale sera faible. De part la mise en place d'un planning de travaux adapté, ce risque sera non significatif.